

**Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2024**

<b>(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2024 :</b>	5 dont DGS : 1 H ou x F DGAS : x F 4 H DGST : x H ou x F Expert ht niveau- directeur de projet : x H ou x F
---	---

(B) N° de département :	1	(E) Nominations en 2024 (y compris primo-nominations)			(F) Primo-nominations année 2024		
(C) Nom de la collectivité	(D) Nature	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
COMMUNE DE BOURG-EN-BRESSE	commune	DGS			DGS		
		DGAS			DGAS		
		DGST			DGST		
		Expert de haut niveau- Directeur de projet			Expert de haut niveau- Directeur de projet		
		<b>Total par sexe</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Total par sexe en 2023</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Ne remplir que les cases colorées

\*La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40% de nominations équilibrées

(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)		
Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
DGS		
DGAS	1	
DGST		
Expert de haut niveau- Directeur de projet		
<b>Total par sexe années antérieures</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
<b>(H = F + G) Total primo par sexe</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
<b>(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en année 2024</b>		
Au titre du 1 <sup>er</sup> cycle	<b>(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2<sup>ème</sup> cycle année 2023 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)</b>	
	Nombre minimal de représentant de chaque sexe	
	0	
Nombre d'unités manquantes		Néant Néant
Contribution due		
Au titre du 2 <sup>ème</sup> cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe	
	0	
	Nombre d'unités manquantes	
Contribution due		

Cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4.